

Renforcement des fermes pilotes pour la structuration des filières agricoles dans Le Pool

Professionnalisation et Structuration des Filières Agricoles dans le Pool (PROFAP)

L'Ircod appuie depuis 2010 la **relance de l'agriculture dans le Département du Pool au Congo**, dans le cadre de la **coopération décentralisée** entre le Conseil départemental du Pool (CDP) et la Ville de Ribeuuillé.

Ce programme s'inscrit dans un contexte de relance et de reconstruction post-conflit, le Pool, principale zone agricole du Congo et grenier historique de la capitale Brazzaville, ayant été fortement impacté par les événements socio-politiques de la fin des années 1990.

Une première action (2010 – 2012) a permis d'amorcer une démarche d'identification et de soutien aux forces vives agricoles dans 3 districts.

Le **PROFAP** (2013 – 2017), cofinancé par l'Union européenne, intervient dans 6 districts et vise à relancer l'économie locale via la professionnalisation et la structuration des filières bovine, avicole et maïs, tout en soutenant le Conseil départemental du Pool dans l'animation de la concertation locale et la réflexion stratégique territoriale.

Le projet inclut une **démarche de capitalisation** qui vise à partager, à travers des fiches d'expérience, les enseignements du projet en matière de développement économique local, avec un focus sur la structuration des filières, le rôle des fermes pilotes, la formation et l'organisation des professionnels agricoles et le rôle de la collectivité dans le développement agricole et économique local.



La présente fiche vise à capitaliser l'expérience acquise dans le cadre de la démarche de structuration d'un réseau de fermes pilotes dans le Pool, réseau qui se situe au cœur du développement des filières et de la relance agricole. La double mission de ces fermes, qui sont à la fois agents de développement et opérateurs économiques, est de renforcer les compétences des agriculteurs et éleveurs, d'expérimenter et d'innover dans le domaine agricole, tout en favorisant le développement local des districts d'intervention du projet.

Rôles et objectifs des fermes pilotes

Qu'est-ce qu'une ferme pilote ?

Dans le cadre du PROFAP, 6 fermes dites pilotes, qui sont des exploitations agricoles gérées par un groupement à caractère familial dont les membres ont la **motivation de s'investir dans le développement de leur exploitation mais également de leur territoire**. Ces fermes se démarquent par leurs infrastructures et leurs ressources humaines, et pratiquent au moins l'une des activités concernées par



Parcelle maraîchère de la Ferme pilote de Mindouli

le projet (**structure de production** : élevage avicole ou bovin, production céréalière) et fabriquent de l'aliment de bétail pour leur propre élevage et pour la commercialisation (**structure de transformation**). 6 fermes correspondant à ces critères ont été sélectionnées dans le cadre du PROFAP, une par district, dans un contexte particulier où très peu d'infrastructures avaient survécu à la guerre civile. La **proximité sur les territoires** est importante, car elle permet d'assurer plus facilement le travail de suivi et d'accompagnement de la part des fermes auprès des bénéficiaires et de favoriser des échanges basés sur la confiance, ce qui constituait au démarrage du projet un défi important.

Quel est l'enjeu pour le projet d'accompagner ces structures et de s'appuyer sur elles ?

L'agriculture au Congo a été sévèrement impactée par la guerre civile qui a frappé le pays dans les années 1990. Le département du Pool, qui était historiquement le grenier du pays, n'était plus en mesure de produire : **les fermes ont été démantelées, les cheptels décimés et les filières agricoles entièrement déstructurées**. La relance de l'agriculture dans cette région est donc aujourd'hui un enjeu central pour la **sécurité et la diversification alimentaire** et pour le **développement économique du pays**.

Afin de relancer et structurer les filières agricoles dans le Pool, **le projet a choisi de s'appuyer sur l'accompagnement de 6 fermes qui ont réussi à maintenir leur activité au sortir du conflit**, bien insérées dans le tissu agricole du territoire. Dans un contexte où la dynamique agricole était quasi-inexistante, le choix a été fait d'identifier, de renforcer et de s'appuyer sur des leaders locaux afin de susciter des vocations et des synergies entre acteurs d'une même filière ou entre filières complémentaires. Ainsi ces fermes, désignées comme pilotes (ou modèles), sont à la fois des **opérateurs économiques** (gestion de leur propre ferme) et des **agents de développement local** (formation et accompagnement d'autres structures). Cette double mission endossée par les fermes pilotes permet d'amorcer le **développement économique** des 6 districts et de **favoriser la professionnalisation des agriculteurs et des éleveurs et leur structuration**.

Quelle logique de relance ?

La relance de l'économie locale a pu se faire à partir de quelques acteurs qui ont maintenu leur activité, identifiés lors d'un diagnostic avant-projet.

Ces fermes disposent d'une bonne connaissance du terrain, de ses contraintes et sont des relais essentiels vis-à-vis des producteurs locaux. **Elles sont régulièrement consultées** par l'Ircod et le CDP pour la construction et le pilotage de la stratégie d'intervention et sont impliquées à tous les niveaux de l'action, assurant 4 fonctions essentielles :

Pôle de formation et de ressources :

- ✓ Organisent les sessions de formation dans leur district à destination des producteurs et éleveurs bénéficiaires (techniques animales et production de maïs)
- ✓ L'Ircod conçoit les modules de formation
 - **Objectif : professionnaliser les producteurs locaux, favoriser l'apprentissage collectif dans les districts**

Animation rurale et paysanne :

- ✓ animateurs formés et équipés, chargés du suivi-conseil personnalisé des agriculteurs et éleveurs bénéficiaires
- ✓ L'Ircod rémunère les fermes pilotes pour le suivi, afin de compenser le temps consacré au suivi plutôt qu'à leurs activités de production
 - **Objectif : favoriser la structuration des filières agricoles**



Formation pratique des éleveurs avicoles



Formation des animateurs paysans : présentation et utilisation des fiches de suivi

Fabrication d'aliment de bétail et vente d'intrants :

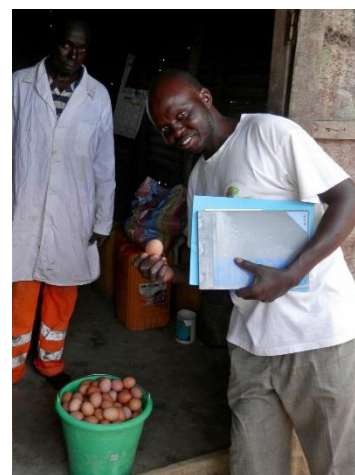
- ✓ Production / diffusion de semences de maïs
 - ✓ Achat de maïs auprès des producteurs (bourses agricoles)
 - ✓ Production d'aliment bétail et vente aux éleveurs avicoles
 - ✓ Gestion des pharmacies vétérinaires
- **Objectif : sécuriser l'approvisionnement en aliment de bétail pour impulser une réelle dynamique de production sur le territoire**



Production et pré-élevage des poussins

Production de poussins et d'œufs :

- ✓ Reproduction, multiplication (par les couveuses électriques) et pré-élevage de poussins
 - ✓ Vente à prix réduit aux éleveurs locaux
 - ✓ Renforcement de capacités, production et diffusion de poussins
- **Objectif : professionnaliser et spécialiser progressivement des fermes pilotes, notamment en aviculture**



Production et vente d'œufs de table

Les fermes pilotes sont coordonnées, accompagnées et suivies en continu par le PROFAP, qui s'appuie sur celles-ci pour la mise en œuvre des activités du projet. **Elles reçoivent des formations d'accompagnement à l'animation rurale, un suivi-conseil, une aide à la structuration et au leadership et un renforcement en gestion économique pour leur exploitation.** Les intérêts sont donc mutuels : les fermes pilotes s'impliquent dans la réalisation du projet, ce qui leur permet de développer leur exploitation et de renforcer leurs compétences.

Chambre d'Agriculture : de l'Alsace au Pool

S'il n'existe pas de Chambre d'Agriculture dans le département du Pool, certaines activités du PROFAP se sont inspirées des services proposés par la Chambre d'Agriculture d'Alsace, partenaire du projet. En effet, cette dernière met à disposition des agriculteurs et éleveurs alsaciens une expertise et un appui spécialisé à travers des techniciens qui effectuent un travail d'accompagnement et de suivi-conseil personnalisé. Le dispositif vise à apporter un appui-formation en continu en direction des producteurs, tout en renforçant les filières agricoles sur le territoire. **La stratégie adoptée par le PROFAP avec les fermes pilotes chargées du suivi des bénéficiaires n'est pas éloignée de cette approche.** Il est intéressant de noter que dans le cas alsacien, **les agriculteurs et éleveurs paient une partie de la prestation de suivi.** Cela pourrait être envisagé à l'issue du PROFAP, notamment afin de responsabiliser les bénéficiaires et de pérenniser les activités d'accompagnement.

➔ **A l'issue du projet, les 6 entités sont désormais structurées au sein de l'Association des Fermes Pilotes du Pool. Celle-ci représente l'amorce d'une fédération de professionnels, complémentaire des Unions locales et départementale. Elle constitue un interlocuteur crédible et légitime auprès des administrations locales et centrales.**

Un rôle essentiel d'animation rurale et de conseil technique personnalisé

L'enjeu est de développer une culture du suivi. Les animateurs des fermes pilotes effectuent des visites de suivi régulières auprès des éleveurs ou agriculteurs bénéficiaires du projet. Des **fiches de suivi** retracent les résultats et conseils formulés lors de ces visites et rendent compte de l'évolution de l'élevage ou de la culture de l'exploitant. Ces visites doivent permettre au producteur ou à l'éleveur d'**améliorer sa technicité** à travers une approche personnalisée.

Le dispositif écrit s'est avéré complexe à mettre en place, les animateurs étant peu familiers du système de fiches, pourtant indispensable à la mise en place de véritables bases de données de suivi. Le projet a travaillé avec les fermes pilotes pour ajuster les fiches à leurs capacités et pour les sensibiliser sur l'importance des données écrites pour la gestion technico-économique des exploitations.

Renforcement des capacités des animateurs des fermes pilotes

Après plusieurs mois d'intervention, le projet a diagnostiqué un certain nombre de besoins au sein des fermes pilotes, notamment en matière de conseil aux bénéficiaires et d'animation rurale. Sur la base de ce constat, le projet a développé des formations complémentaires dédiées aux animateurs des fermes pilotes, afin de consolider leurs compétences et leurs capacités **dans le domaine du suivi-conseil des producteurs, dans leur rôle de centre d'approvisionnement et de commercialisation, et autour des techniques de production de poussins**. Il s'agit de formations aussi bien techniques que de diffusion, les fermes pilotes assurant ensuite le relais en direction des bénéficiaires.

Professionalisation et spécialisation des fermes pilotes

A l'origine du projet, il était prévu que les 6 fermes pilotes soient organisées et structurées de la même manière, notamment en termes de compétences et de moyens de production. Cependant, avec l'avancée du projet, **certaines fermes pilotes se sont progressivement spécialisées** en s'adaptant au **contexte** du district dans lesquelles elles se situent (accès à l'électricité et aux moyens de communication, situation géo-climatique, proximité des centres d'achat...) et aux **compétences** des personnes qui y travaillent. Cette professionnalisation est notamment le résultat de **phases d'expérimentation** qui ont permis d'adapter et de consolider les activités du projet. Cette spécialisation des fermes pilotes a ainsi conduit à une **complémentarité des compétences et des activités proposées** (accès aux intrants, production de poussins, production de semences, formation...), ce qui renforce le lien entre les différentes structures, tout en amorçant une réelle logique de filière.

✓ Apprentissages

La **spécialisation des fermes** permet de **réduire les coûts**, notamment de transport et de production, et facilite le suivi du technicien de l'Ircod qui peut se désengager progressivement de son appui technique et méthodologique. Cela permet également de **professionnaliser** les agriculteurs et éleveurs qui bénéficient d'un accompagnement approfondi propre à leur activité, favorisant ainsi une montée en puissance des filières agricoles concernées par le projet.

Sur la base du travail mené depuis le début du projet, et des échanges de plus en plus étroits entre les fermes, ces dernières ont créé l'**Association des fermes pilotes du Pool**, structure innovante qui permettra de consolider les liens entre les fermes, de mutualiser leurs ressources et leurs efforts et de pérenniser les activités à travers la complémentarité entre ces différentes structures. Cette association pourrait constituer à moyen terme un embryon de « chambre d'agriculture », prodiguant conseils et suivi en direction des producteurs locaux.

Impulser une **dynamique technique et économique durable** en amorçant la pompe et en mettant en place des mécanismes de diffusion / dissémination qui permettent non seulement la structuration des filières mais également le développement économique du territoire. Ces mécanismes sont basés sur la mise à disposition et la restitution, de manière à ce que les bénéficiaires soient également des acteurs et de réels partenaires du développement.

Joseph NKOUNKOU

Responsable de la Ferme pilote de Mindouli, Président de l'Association des Fermes Pilotes

- « Après le décès de mon père je me suis lancé dans cette activité agro-pastorale et suis devenu modèle de mon district. J'ai ainsi été sélectionné par l'Ircod et le CDP comme centre de ressource. Dans le cadre des activités menées par le PROFAP, je peux vous avouer que c'est une réussite. Nous remarquerons une montée en puissance de la production de maïs qui était produite en petite quantité et parfois sans débouchés commerciaux par le passé, ainsi qu'un engouement au niveau des éleveurs avicoles même ceux qui exercent sur des zones éloignées. »
- « Ce qui m'a précisément intéressé du projet, en tant que Ferme pilote, c'est le rôle d'interlocuteur majeur dans les échanges entre producteurs et organisme de développement rural et de leader du développement agricole du district/département. D'un point de vue technique, l'introduction dans le projet des races de volailles sélectionnées (Sussex et JA657) est très appréciée dans le monde rural. »
- « La formation par les experts AFDI sur l'utilisation des couveuses électriques pour la production locale de poussins, une bonne connaissance sur les compléments alimentaires et quelques formules sur la fabrication d'aliment de bétail. Avec le temps, la maîtrise de la méthodologie de suivi et d'animation, la structuration des filières, la tenue des bourses agricoles et la création d'une association des fermes pilotes du Pool se sont révélés très pertinents. »
- « L'Association des fermes pilotes a pour objectif de favoriser les métiers agro-pastoraux dans le département. (...) Pour cela nous avons mis en place un cadre d'échange et de réflexion structuré et une stratégie a été adoptée. Celle-ci a permis de mettre en place un plan d'action porté sur la recherche de financements, d'appuis auprès des services techniques, la mise en place d'achats groupés en intrants et matières premières et la création d'un fonds mutualisé. »

Dimitri MBAKIDI

Producteur du district de Kindamba

- « Le travail de suivi effectué par les Fermes Pilotes a renforcé mes compétences. Je parviens à conduire mon exploitation de manière autonome et à renseigner les documents de gestion sur l'activité que je mène. »

Saturnin MANDANGUIS

Technicien agricole PROFAP, en charge des districts de Kinkala, Mindouli et Kindamba

- « Les fermes pilotes sont soutenues de plusieurs façons : un suivi et accompagnement dans l'accoupage des poussins, l'exécution du travail de suivi avicole et agricole, l'organisation de la quantification et collecte de matière première. Ils sont aussi appuyés dans le montage des dossiers de demande de crédit et de subvention. »
- « Les acteurs de développement que sont les fermes pilotes sont accompagnés dans l'organisation des formations et à l'élaboration des rapports de formation. »
- « Des évolutions ont été constatés sur le remplissage des fiches de suivi, les fermes pilotes se sont constituées en groupe de vulgarisation (GVA) ; nous pouvons noter une évolution sur la bonne tenue des documents comptables et carnet de bord, sur la mise en place d'un système d'accoupage avec les couveuses électriques l'organisation des formations avec le PADE. »

Pour aller plus loin...

- Document de Formation des Fermes pilotes et des Animateurs paysans, Ircod (2015)
- Document de Formation en aviculture, Ircod (2015)
- Guides de formation des éleveurs avicoles Ircod (2015)
- Guide formation en production de maïs, Ircod (2014)
- Rapport de mission d'expertise AFDI (2015)

